



## **Déclaration liminaire de la Fédération Syndicale Unitaire au 1<sup>er</sup> Comité Social d'Administration académique du jeudi 2 février 2023**

L'installation de ce nouveau CSA est particulière car elle achève la mise en place de la loi de la Transformation de la Fonction Publique qui a dégradé les conditions du dialogue social dans l'Éducation Nationale. Les résultats des élections professionnelles dans notre académie ont à nouveau placé la FSU en tête et nous remercions l'ensemble des collègues qui nous font confiance pour les représenter dans les instances. Néanmoins, il est indispensable de revenir sur l'organisation des élections.

La FSU dénonce, depuis 2011, le recours au vote électronique qui est une solution catastrophique pour la démocratie. Les nombreux dysfonctionnements relevés cette année démontrent à nouveau que le vote est une course d'obstacles qui a empêché un bon nombre de nos collègues de voter, avec par exemple une procédure de réassort kafkaïenne. Cette séquence électorale a une fois de plus viré au fiasco, le ministère en porte la responsabilité en persistant dans le vote électronique. La FSU demande le retour du quorum, seul moyen de garantir l'implication de l'ensemble de l'administration dans l'organisation du vote ainsi que le retour du vote à l'urne et sur le lieu de travail.

Les AESH revendiquent la création d'un corps de fonctionnaires de catégorie B, une grille de ce même niveau et la suppression des PIAL. La FSU est déterminée à tout faire pour gagner vraiment sur ces revendications.

La FSU a largement critiqué les nouvelles instances que nous mettons en place aujourd'hui, la fusion des CT et CHSCT est toujours, selon nous, un choix politique qui n'a pour seul objectif d'amoindrir le dialogue social entre les organisations syndicales et l'administration voire à discréditer les représentant·es. Pour autant, les élu·es de la FSU siégeront pour défendre leurs mandats : la défense des personnels et d'un service public d'éducation égalitaire et émancipateur qui ne soit pas piloté par des logiques néo-libérales à coups de management autoritaire et de tableaux excel pour économiser toujours plus de postes, 177 en Bourgogne à la rentrée 2023.

Lors de la précédente mandature, nous n'avons cessé de dénoncer la dégradation des conditions de travail en insistant sur l'augmentation toujours plus importante des effectifs, l'inefficacité des réformes, la multiplication des évaluations, les injonctions contradictoires, la souffrance au travail qui s'accroît toujours plus et qui n'est pas reconnue. Nous aurions aimé être plus entendu·es et ne pas devenir des oiseaux de mauvais augure en expliquant que nos métiers de l'Éducation Nationale finiront par ne plus attirer. Le 1er GT sur le suivi de la réforme du lycée a été malheureusement exemplaire : toutes les critiques portées par la FSU ont été reprises par les représentant·es des élèves et des parents d'élèves. Quand le ministère entendra-t-il la FSU, par exemple en reculant les épreuves de spécialité de mars à juin, une mesure qui ne coûte rien !

Aujourd'hui, cette crise de recrutement liée à une revalorisation quasi inexistante aggravée par une reprise de l'inflation et à des conditions de travail devenues inacceptables n'est plus remise en cause. Les inscriptions aux concours pour 2023 n'ont pas connu le bond attendu par un « choc d'attractivité » promis par le ministre Pap Ndiaye. Le bilan depuis 2017 est alarmant : en moyenne 40 % d'inscrit·es en moins pour le Second Degré. La perte cumulée des postes non pourvus aux concours

depuis 2013 est de 7 959 postes dans le 1er degré ! Quant aux enseignant-es chargé-es de direction, rien de nouveau dans la gestion ministérielle toujours aussi cynique en maniant d'un côté le législatif.

Nous faisons le vœu, pour cette nouvelle mandature en début d'année civile, qu'un réel dialogue social se mette en place mais les récentes annonces gouvernementales nous font craindre le pire. Les décisions, à propos du budget de l'Éducation Nationale, prises en utilisant l'article 49.3 démontrent que les dirigeant-es ne souhaitent pas investir dans l'éducation. A l'échelle nationale, 481 emplois vont être supprimés dans les collèges et les lycées l'an prochain ; depuis 6 ans, 8381 l'ont été alors que les effectifs ont augmenté.

Au niveau du premier degré, la dotation académique sera amputée de 72 postes alors qu'il faut répondre aux priorités ministérielles : finalisation du plafonnement à 24 élèves par classe en GS, CP et CE1, poursuite des dédoublements en GS en éducation prioritaire, création d'ULIS. Alors que la démographie est en baisse, le ministère ne saisit pas l'occasion pour commencer à résoudre les difficultés rencontrées sur le terrain comme la réduction des effectifs dans toutes les classes, les remplacements ou le manque de postes d'enseignant-es spécialisé-es en RASED.

Dans le second degré, 99 postes seront supprimés et 6 équivalents temps plein seront transformés en Heures Supplémentaires Année ! Comme si le taux d'HSA n'était pas déjà excessif représentant l'équivalent d'un emploi sur 8 en lycée ! Encore une forme de mépris envers les personnels jugés taillables et corvéables à merci.

Pour revenir sur notre dénonciation de la suppression de la technologie, nous rappelons que cette décision envoie un signal détestable à des personnels bien souvent référents numériques et qui sont bien souvent les premiers pour assurer les missions numériques au sein des établissements : certifications PIX collège et lycée, passages des tests lors des évaluations nationales, mise en place de réseau...

Et comment faire confiance à un gouvernement qui, après avoir annoncé à grand renfort de communication l'augmentation des temps de PFMP en LP et l'évolution de l'apprentissage en CAP finit par faire marche arrière car les entreprises, les parents d'élèves et les syndicats d'enseignants ont tous démontré l'incohérence de ces réformes.

La FSU dénonce donc cette carte scolaire de renoncement. Elle exige un plan d'urgence pour l'école qui passe par un fort engagement budgétaire pour ouvrir d'autres perspectives que celles annoncées.